

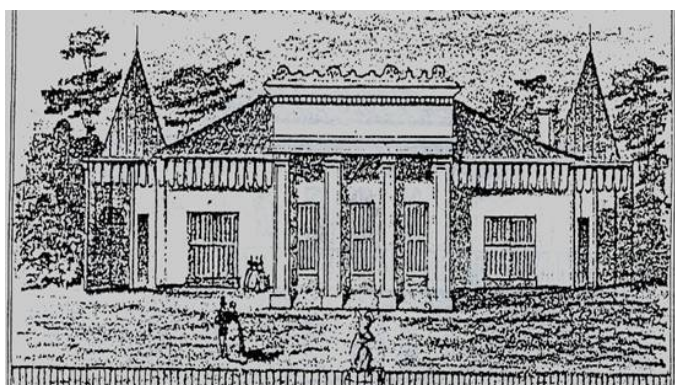
Jacques Alphonse Lamarque de Plaisance



Alphonse Lamarque de Plaisance

Jacques Alphonse Lamarque de Plaisance, né le 22 juin 1813 à Marmande (Lot-et-Garonne), est le fils d'un conseiller de Casteljaloux (Lot-et-Garonne), Joseph Lamarque de Plaisance et de Marie Zilia Laujacq de Charrié. Petit-fils de Pierre Lamarque de Plaisance (1754-1842), sous-préfet de Marmande sous l'Empire, il descend, par sa grand-mère, d'une famille noble du Béarn, les Forcade mentionnée pour la première fois en 1423. Il perd son père, Joseph, en 1814 et sa mère, en 1835. Il a passé son enfance au manoir de Charrié proche de la maison qu'habitait son grand-père à Cocumont. Il habite ensuite à Bordeaux, 6 rue du Tondu et vit de ses rentes. Il épouse le 16 avril 1842 à Cadarsac (Gironde) Marie Ravard (1815, 19 juin 1883 à Tarbes).

Comme tous les Bordelais aisés, il fréquente Arcachon et, le 12 décembre 1841, il y achète, en bordure du bassin, « 16 ares de pins et pelouse ». Il n'a de cesse d'augmenter la superficie de sa propriété et fin 1854, il est alors propriétaire d'un terrain qui s'étend de la mer à l'actuelle rue François de Sourdis. Il est ainsi, en 1841, le premier « étranger » à faire construire une villa située à gauche du passage qui relie l'actuelle rue Léo Neveu à la mer. Il ne reste donc de la première villa de Lamarque que des gravures : celle de Léo Drouyn parue en 1851, et celle de Jean Lacou parue en 1856 (gravure ci-jointe).



En 1846, il va habiter Cocumont, sans délaisser Arcachon. Le 30 juillet 1848, il est élu conseiller municipal de ce village puis en août, conseiller général de Lot-et-Garonne, enfin maire de Cocumont le 20 septembre 1850. Il démissionne de son poste en 1852 pour être nommé la même année maire de La Teste en remplacement d'Arnaud Bestaven.

Suite à la démission du maire à l'origine de la création de la commune d'Arcachon, née du détachement de la commune de La Teste le 2 mai 1857, J. Lamarque de Plaisance est nommé premier maire d'Arcachon par décret préfectoral du 23 mai 1857. Il est ainsi considéré comme l'un des pères fondateurs d'Arcachon. La municipalité d'Arcachon n'a que trois ans d'existence quand en Juillet 1860 a lieu le renouvellement quinquennal de toutes les municipalités de France. La liste présentée par la municipalité sortante est élue, mais Lamarque n'y a pas fait figurer son nom. Il est renommé maire le 28 Juillet en dehors du Conseil Municipal.

Au cours de ce second mandat, il est violemment pris à parti par Deganne. Le 10 juillet 1862, il demande au préfet de transmettre une plainte contre Deganne, au procureur impérial, pour outrages et diffamation à l'occasion de ses fonctions. Ce dernier la classe provisoirement. Lamarque de Plaisance n'insiste pas mais, en août 1863, des plaintes contre lui sont portées : balayage des rues, tessons de bouteilles trouvés sur la plage, ouvriers se baignant tout nus ... Le maire d'Arcachon, une nouvelle fois, demande que l'affaire soit portée devant le procureur impérial pour double délit de dénonciation calomnieuse et d'injures envers un magistrat revêtu de fonctions publiques et gratuites. Le préfet classe la plainte le 11 janvier 1864.

Lamarque est sévèrement battu aux élections municipales de juillet 1865 et laisse la place à Héricart de Thury. Il profite d'un second tour à La Teste pour se présenter : il est élu conseiller. En 1869 et 1870, il se présente aux élections d'Arcachon mais est battu. Aux élections générales de novembre 1874, il est élu maire. Le 14 septembre 1876, il donne sa démission de conseiller municipal. Ainsi se termine sa carrière politique.

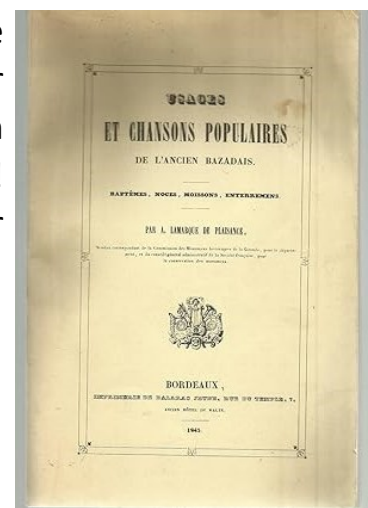
Le 10 octobre 1859, il accueille l'empereur Napoléon III en visite dans la région. Il crée la devise de la ville : « Heri solitudo hodie civitas » (Hier solitude, aujourd'hui cité).

Jacques Thomas Alphonse Lamarque de Plaisance meurt le 17 décembre 1880 à Arcachon. Il est enterré au cimetière d'Arcachon (carré 8). Sur sa tombe est inscrit : « Vir probus, pater civitatis » (Un homme droit, père de la cité). Le cours Saint-Anne est par ailleurs renommé cours Lamarque-de-Plaisance.

Ses décoration : Chevalier de la Légion d'honneur. le maire d'Arcachon s'est déclaré « décoré par l'Empereur pour avoir créé la ville d'Arcachon » – sous-entendu de la Légion d'honneur – sur la foi de la plaque qui figure sur sa tombe ! mais il a reçu la Légion d'honneur en septembre 1854 pour son action à la tête de la commune de La Teste-de-Buch.

Ses ouvrages :

- *Usages et Chansons populaires de l'ancien Bazadais : baptêmes, noces, enterrements, moissons*, 1845.
- *Des inondations de la Garonne, de leurs effets, de leurs*



causes et des moyens de les prévenir, 1848.

- *Réponse à la brochure de M. Adalbert Deganne intitulée : Arcachon, quelques notes à propos du boulevard de ceinture, 1862.*

L'arbre généalogique de Jacques Alphonse Lamarque de Plaisance est présenté page suivante ; il a été établi selon la méthodologie du C.G.B.A.P.B.

Nelly Sablayrolles

Pour plus d'informations, consulter :

- *les bulletins nos 103 de 2000, 127 de 2006, 164 de 2015, 174 de 2018.*
- *L'ouvrage Visite et découverte du cimetière des Abatilles, un « musée » à ciel ouvert à Arcachon* édité par SHAAPB en 2021 (page 59 à 61).
- *Michel Boyé, Arcachon raconté par ses rues et ses lieux-dits*, édité par SHAAPB en 2001.
- *Michel Boyé, Chronologie arcachonnaise*, édité par SHAAPB en 2012.

ARBRE GÉNÉALOGIQUE de J.A. LAMARQUE DE PLAISANCE

